

Acquisition des archives du Service canadien du renseignement de sécurité par les Archives nationales du Canada

par J.W. O'Brien

En 1982, les Archives nationales et ce qui était alors le Service de sécurité de la GRC se sont entendus pour planifier l'élimination périodique des documents du Service de sécurité et le transfert aux Archives des documents ayant une valeur archivistique. Les Archives se souciaient de la préservation des documents relatifs à la sécurité et aux renseignements qui ont une valeur informative à long terme. Le premier calendrier des délais de conservation des dossiers concernant des particuliers a été approuvé par les Archives nationales au début de 1983. Un calendrier des délais de conservation des dossiers sur des organismes a été approuvé en 1989, et le travail se poursuivra jusqu'à ce que tous les documents du SCRS aient été inclus dans de tels plans de conservation et d'élimination. En plus d'établir des calendriers de conservation, on s'est concentré sur les documents du Service de sécurité auxquels le mandat du nouvel organisme, le SCRS, ne s'étendait pas. Divers groupes d'intérêts et fonctionnaires demandaient l'élimination de documents portant sur certaines activités du Service de sécurité, qui ne relevaient pas du SCRS.

Par suite de ces efforts, en janvier 1990, les Archives nationales acceptaient le

transfert de 512 cartons de documents d'archives du SCRS. Pour souligner l'importance de cet événement, les documents en question ont été remis aux Archives au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient l'Archiviste national et le directeur du SCRS, ainsi que d'autres hauts-fonctionnaires des deux organismes.

Les archives transférées, produites durant la période s'étendant de 1919 à 1988 et formant le groupe 146, comprennent des dossiers du service central, créés à l'administration centrale et dans les diverses divisions et détachements du Service de sécurité de la GRC, reçus et conservés par le successeur de ce dernier. Ces dossiers renferment de la correspondance, des notes de service, des rapports, des mémoires, des coupures de journaux et d'autres documents imprimés concernant des particuliers et des organismes ayant participé, au Canada, à des activités à caractère syndical, y compris des protestations, des manifestations et des grèves. Des documents semblables témoignent des activités terroristes de séparatistes et de l'infiltration dans divers secteurs de la société canadienne. Est aussi inclus un petit groupe de dossiers administratifs de l'administration centrale,

qui renferme surtout des rapports, des mémoires et des papiers sur diverses facettes du mouvement syndical au Canada.

L'accès à cette information protégée ou confidentielle est régi par les dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Il est important de signaler que la consultabilité de ces documents n'a pas changé après leur transfert aux Archives nationales. En vertu d'un accord avec le SCRS et conformément à la politique gouvernementale, les Archives confèrent avec le SCRS concernant l'accessibilité de tous les documents demandés. Le SCRS n'a plus besoin de ces documents et, en fait, il ne pouvait conserver certains d'entre eux, car ils ne sont pas de sa compétence actuelle. Grâce à l'acquisition de ces documents et aux futurs transferts, les Archives garantissent la préservation de documents qui ont une valeur historique. Les chercheurs devraient cependant savoir que, parce que ces documents et les instruments de recherche sont classifiés, une grande partie de cette information ne pourra leur être communiquée qu'après un laps de temps considérable.

Les Archives nationales tirent une grande satisfaction des efforts qu'elles font depuis huit ans pour acquérir et préserver les documents en question. Etant donné la valeur de ces derniers, leur protection est une importante contribution à l'enrichissement des connaissances en histoire du Canada.

Bourses et Récompenses

La Fiduciaire canadienne d'études nordiques annonce ses **Bourses spéciales pour nord-canadiens**. Celles-ci permettent à des résidents du Nord, ayant déjà acquis une solide expérience nordique, de se consacrer à l'étude d'un domaine de grand intérêt pour eux, en élargissant leur formation intellectuelle. La Fiduciaire offre également des **Bourses d'études nordiques**, d'un montant habituel de 10,000\$ chacune, servant à aider les étudiants inscrits à des programmes qui présentent un intérêt particulier pour les territoires nordiques du Canada ou les régions adjacentes. Des renseignements complémentaires sont disponibles en communiquant avec l'Association universitaire canadienne d'études nordiques, Bureau 1915, 130 rue Albert, Ottawa, Ontario, K1P 5G4; (613) 238-3525.

Les subventions de la **Manitoba Heritage Federation** s'adressent aux individus ou aux organismes sans but lucratif qui sont impliqués dans la promotion, l'encouragement, le développement ou la conservation du patrimoine du Manitoba. Les candidats doivent consulter les organisations professionnelles de conservation du patrimoine avant de soumettre leur demande. Pour plus d'informations, prière de contacter Mary Ann Haddad, 1-800-782-0399.

L'**American Antiquarian Society** décerne plusieurs bourses de visites à court et à long terme. Parmi les bourses offertes, six d'entre elles s'adressent à des non-américains, dont trois de celles-ci sont réservées à des étudiants au doctorat. Des brochures explicatives ainsi que des formulaires de demande sont disponibles en s'adressant à John B. Hench, Director of Research and Publication, American Antiquarian Society, 185 Salisbury Street, Worcester, MASS., 06109, USA; (508) 752-5813. La date limite pour soumettre une demande de subvention est le 15 janvier 1991.

Musée canadien des civilisations

La Fédération canadienne des sciences sociales a mis sur pied un comité pour s'occuper des questions relatives au mandat de recherche du Musée canadien des civilisations. Le comité est formé du président de la Fédération, Michel Allard, de la vice-présidente, Carmen Lambert, de l'ancienne présidente, Caroline Andrews, de Marcel Lauzière, de la Fédération et de Jean-Claude Robert, président sortant de la S.H.C., représentant conjointement la Société historique du Canada et l'Institut d'histoire de l'Amérique française. Le comité a commencé ses travaux à la mi-août et est à rédiger un mémoire à l'intention du conseil d'administration du Musée. Une rencontre avec les représentants du Musée est également prévue.